

Harfleur Zoom

Informations Municipales - numéro 91 - Février 2021

LIBERTE EGALITE
FRATERNITE

COLLEGE
PABLO PICASSO

À l'école de la
citoyenneté



2021, une politique de la ville renforcée

Le vendredi 18 décembre Madame le Maire a participé au Comité de Pilotage du GIP CoVAH, devenu à cette occasion le GIP Le Havre Seine Métropole. Le GIP (Groupement d'intérêt public) Le Havre Seine Métropole a pour vocation de centraliser et de coordonner les contrats de ville des quatre communes (Harfleur, Gonfreville l'Orcher, Montivilliers et Le Havre), pour la mise en œuvre des actions sociales auprès des publics issus des quartiers fragiles. Elle y a défendu la nécessité que la Communauté urbaine puisse augmenter son financement dans la mesure où les conséquences de la crise actuelle risquaient de se faire ressentir durant l'année 2021, surtout auprès des publics fragiles et précaires.

C'est dans cette optique qu'elle a défendu dans le courant du mois de janvier, auprès des responsables du GIP, les différents projets qui, pour certains ont déjà commencé, pour d'autres, vont pouvoir bientôt démarrer, à destination des jeunes harfleurais en difficulté. Les projets harfleurais ont recueilli un accueil extrêmement favorable et suscité l'intérêt des partenaires avec lesquels la ville d'Harfleur travaille.

Ce travail de représentation est fondamental car il intervient dans un contexte particulièrement difficile pour une part croissante d'habitants sur notre territoire et permet de faire prévaloir les orientations de la politique sociale votée par les élus, de soutenir des projets et des partenaires en adéquation avec les besoins sociaux identifiés, et d'apporter des solutions cohérentes avec ces derniers.

Or, depuis plusieurs années, la ville d'Harfleur a vu ses dotations d'Etat drastiquement baisser en la matière puisque nos quartiers fragiles ont été requalifiés, passant de Quartiers prioritaires à Territoire de Veille Active, à l'instar de Montivilliers.

La Communauté urbaine est désormais la seule entité à attribuer des subventions aux communes dites TVA. C'est pourquoi il sera important de travailler davantage encore cette année, avec l'ensemble des partenaires de notre commune, à mettre en œuvre des dispositifs adéquats face aux conséquences à venir de la crise sanitaire qui court toujours.



Sommaire

Retrospective

Dossier

En détails

Focus

Actu

Infos

Conseil municipal

Depuis maintenant 6 ans nous avons mis en place la Journée d'Accès à l'Emploi, lieu dédié aux jeunes en recherche d'un premier emploi. Le monde du travail répond à un certain nombre de codes et de règles, formelles et informelles vis-à-vis desquels nous ne sommes pas égaux. C'est pour cela que cette journée, unique en son genre sur le territoire harfleurais, nous apparaît importante et qu'elle figure en amont des diverses journées de l'emploi qui lui succèdent.

Cette année, l'édition 2021 était prévue initialement le 10 mars mais comme pour beaucoup de manifestations elle ne pourra être maintenue, l'état sanitaire actuel ne nous permettant pas de nous projeter.

Or, si la situation de l'emploi est habituellement compliquée, cette année elle le sera encore plus, les jeunes subissant de plein fouet les conséquences de la pandémie sur l'emploi. Isolement, travail et conditions de vie précaires et baisse des perspectives d'emploi, le Covid aura marqué de plein fouet leur quotidien.

C'est pourquoi, et j'en suis heureuse, avec nos partenaires, avec les élus du groupe majoritaire nous avons fait le choix de ne pas annuler cette manifestation, mais d'en reporter la date dans le courant de l'année 2021.

Même si la gestion de cette crise a été compliquée à beaucoup d'égards, je regrette que dans l'ensemble des mesures mises en place pour les personnes en difficultés, le RSA jeunes, depuis longtemps en discussion, n'ait pas été voté. Il aurait certainement permis un réel soutien pour ces jeunes qui en ont réellement besoin et il semble désormais urgent aujourd'hui de les accompagner afin de pouvoir embrasser ensemble notre futur commun.

**Bulletin d'information
de la ville d'Harfleur**
Mairie d'Harfleur
55 rue de la République
76700 Harfleur

Directrice de publication :
Christine Morel

Rédaction :
Services Mairie d'Harfleur

Maquette / photographie :
Alexandra Gobbé-Anne
Nadia Younsi - Éric Boucher

Illustrations : Alice Alain

Imprimeur : Bemo Graphic
Rue des Artisans
BP 204
61006 Alençon Cedex

Christine Morel
Maire d'Harfleur

Rétrospective

Vœux de Christine Morel



Christine Morel tenait, en dépit des restrictions sanitaires actuelles à présenter ses vœux à la population harfleuraise. Les regroupements de personnes étant interdits, c'est par le biais d'une captation vidéo faite à la bibliothèque Elsa Triolet qu'elle a pu s'exprimer, s'adressant ainsi au plus grand nombre d'entre vous (pour celles et ceux qui le souhaitent, la vidéo est toujours en ligne sur la page d'accueil du site internet de la Ville www.harfleur.fr, et ce jusqu'au 14 février exceptionnellement).

Un petit café avec votre croissant ?



Madame Sylvie Lecornu, de la boulangerie «Au bon pain», 4 rue Jehan de Grouchy, a reçu le mercredi 20 janvier dernier, la grande gagnante du jeu «Opération seigle 2020». Celle-ci est repartie ravie, dotée d'une superbe cafetière à expresso d'une valeur de 150€ ! De quoi accompagner dignement pains et viennoiseries de sa boulangerie harfleuraise. Félicitations à elle et à nos dynamiques commerçants !



La tombola de Noël

En ces temps difficiles, la municipalité a décidé de soutenir le commerce local en proposant aux commerçants harfleuraux une tombola de Noël. Le but étant de faire gagner à leurs clients des bons d'achats de 10€ à valoir dans les commerces participants.

Cette opération, intégralement organisée par la mairie, a connu un franc succès et 200 tickets gagnants ont été tirés au sort le 06 janvier par madame le Maire accompagnée d'élus et de M. Sayet représentant d'Artisans du Monde (voir photo).

Les heureux gagnants ont pu les utiliser à leur guise dans leur commerce préféré jusqu'au 31 janvier 2021.

Pour renforcer l'action de soutien, la mairie a aussi doté chaque agent de la ville de bons de 5€ euros.



La nouvelle année, en musique !

Aller au contact de la culture n'est plus possible actuellement, c'est pour cette raison, et afin de compenser ce manque qui pèse sur tout le monde, qu'Harfleur fait venir la musique chez les Harfleuraux. C'est ainsi que le groupe « Together again » issu du conservatoire A. Honegger du Havre, fut invité à La Forge pour un concert unique, mis en ligne sur le site internet de la Ville le 31 décembre 2020, puis sur les réseaux sociaux.

La captation vidéo a eu lieu le 20 décembre dans le Creuset, avec au menu : des standards de Noël nappés

d'une sauce au Jazz, sublimés par des arômes de contrebasse, de batterie, de piano, et de saxophone... Un régal pour les oreilles filmé et monté par l'association la Maraude, le tout « fait-maison » à La Forge avec le concours technique des agents municipaux pour les parties son et lumières.

Pour une session de rattrapage, vous pouvez retrouver le concert sur : www.harfleur.fr ou le lien sur la page FB de la Ville d'Harfleur.

Bilan rétro année 2020

Dans tous les lieux publics harfleuraux (pôle accueil population, pôle administratif de Beaulieu, accueil mairie...), vous pourrez vous procurer librement ce petit livret nommé «Rétrospective de l'année 2020». Ce document d'une dizaine de pages retrace les faits, événements marquants et actions de l'année passée. Permettant de faire un point sur ce qui, malgré les apparences dues au contexte sanitaire compliqué, n'a pas été une année vide, bien au contraire.

Il permet aussi, à tous les Harfleuraux, de faire un point d'étape, de voir où en est la municipalité au regard du programme annoncé lors des dernières élections.

Beaucoup de choses ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation, d'autres encore ont dû être adaptées, enfin certaines sont à l'étude mais verront bientôt le jour. N'hésitez pas à le demander, ou à aller le consulter directement sur le site internet de la ville.



Rétrospective



Remise d'écharpes pour les nouveaux conseillers

C'est dans le Creuset de La Forge, le 13 janvier 2020 que Mme Le Maire accompagnée de six de ses adjoints, a remis les écharpes de conseillers aux jeunes du nouveau CMJ (Conseil Municipal des Jeunes). Rappelant dans son discours l'importance de

l'engagement républicain et citoyen dès le plus jeune âge, elle a félicité ces jeunes, qui, élus par leur camarades, vont durant leur mandat mettre en place des projets pour leur ville.

Plus de détails sur...

« Le Noël de Maurice »

Du samedi 12 décembre 2020 et jusqu'au vendredi 8 janvier 2021, de 10h à 20h, les promeneurs et les curieux ont découvert les aventures de « Maurice, le bonhomme de pain d'épices » à la Forge à l'occasion d'une exposition, composée de vitrines dans la Galerie de Fondateurs visible et audible depuis l'extérieur. En effet, il s'agissait d'une exposition avec diffusion sonore de l'histoire sur le cours Louis Aragon qui longe la galerie d'exposition de La Forge.

À noter que la création, la réalisation et la mise en scène, et l'enregistrement du conte ont été intégralement imaginés par les agents du secteur tourisme / culture / patrimoine, que les décors peints des scènes ont été réalisés par Jean Marc Touttain et sa collègue Delphine, et que les petits « Maurice » ont été réalisés par Monsieur Pietrzak, boulanger à Beaulieu. Bravo à tous, les Harfleuraux ont pu apprécier ce superbe travail d'équipe.

Pour le plaisir de tous, vous pouvez retrouver sur le site internet www.harfleur.fr, l'histoire et un retour en images sur ce conte « fait maison ».



La santé dans l'assiette

Depuis quelques années, l'éducation à la santé et l'éducation physique et sportive ont pris une place plus importante dans les programmes de l'Education Nationale.

Des programmes d'animation via des intervenants extérieurs ont vu le jour et la façon d'aborder le sujet de la santé dans l'assiette à l'école primaire par l'équipe d'éducateurs aux classes du goût est différente et complémentaire de celle des enseignants.

Du 11 au 15 janvier, quatre classes de primaires (Cm1 et Cm2) ont pu en bénéficier, par le biais du service éducation / restauration / loisirs de la ville, d'une séance sur la Nutrition.

Plusieurs thématiques sont ainsi abordées. La matinée est consacrée à **apprendre, connaître et reconnaître les aliments, les classer par familles en fonction de leurs apports nutritionnels et leurs fréquences de consommation conseillées**. Un petit quizz sur les 7 familles d'aliments permet d'évaluer les connaissances des enfants sur le sujet et ainsi, de clôturer la première partie de séance.



Après le déjeuner, vient le temps de l'analyse du repas servi à la cantine et de la mise à profit des connaissances acquises le matin, et ce afin d'identifier les apports nutritionnels d'un menu équilibré. Et pour conclure, un sujet important : **la lecture des étiquettes**, les enfants peuvent ainsi décrypter les listes d'ingrédients et différencier les composants « sains » de ceux plus « nocifs » voir « dangereux » pour leur santé. La séance se termine de façon ludique avec **le jeu Nutrissimo** qui apprend aux élèves à constituer leurs plateaux repas de façon harmonieuse.

A la suite de ces séances les classes devront mettre en application leurs savoirs pour élaborer, seules, un menu équilibré, qu'elles cuisineront et dégusteront à la maison des associations, si les protocoles sanitaires le permettent, durant la semaine précédant les vacances de février.

Joyeux anniversaire !

Samedi 16 janvier, à 11h30, Christine Morel, s'est rendue au domicile harfleuraux de Marguerite qui fêtait le jour même ses cent printemps. Pour l'occasion, Madame le Maire lui a offert un bouquet de fleurs et des chocolats car il n'y a pas d'âge pour se faire plaisir.



Le premier bébé harfleuraux



Le 19 janvier dernier, Madame Le Maire a reçu à l'hôtel de ville, M. Lange et Mme Eson accompagnés de leur tout nouveau né Kaïden. Ce dernier a vu le jour le 1^{er} janvier 2021. Les jeunes parents se sont vu offrir des petits vêtements ainsi qu'un bouquet de fleurs. Bienvenue petit bonhomme !



A l'école de la citoyenneté

Malgré une année 2020 chaotique pour les élèves de tous âges, les équipes encadrantes, tout comme les personnels municipaux et les élèves eux-même ont su s'adapter et ré-inventer la vie scolaire. En espérant bien sûr que la situation ne perdure pas, tout le monde a su y mettre du sien pour assurer la continuité éducative. Rappeler aussi qu'être citoyen, faire partie d'une collectivité et oeuvrer pour le «vivre ensemble» commence au sein même des enceintes scolaires. Voici un tour d'horizon des institutions, des instances mais aussi des animations et des projets concrets «made in Harfleur».

Entretien

avec Christine Morel
Maire d'Harfleur

Christine Morel, Justine Duchemin intervenait dans le dernier Zoom pour présenter l'action d'accompagnement social que la municipalité a fait le choix de mettre en place. Aujourd'hui, comment une municipalité peut-elle intervenir auprès des écoles ?

C'est important de bien distinguer ce que la Mairie peut mettre en œuvre et de ce qui relève de l'Education nationale. Aujourd'hui, les Communes ont en charge les bâtiments et leur entretien, ainsi que la restauration scolaire. Chaque année, surtout pendant la période de vacance, pour ne pas déranger les enfants et les enseignants, nous menons un certain nombre de travaux de renforcement, d'embellissement ou d'amélioration des bâtiments. Nous avons, par exemple, changé les fenêtres de nos écoles afin d'améliorer leur bilan énergétique. De la même façon, nous rénovons souvent les boiseries ou encore les peintures. Cette année, nous comptons refaire les toits de certaines écoles qui en ont bien besoin. Nous sommes en charge également de la restauration. C'est important car il revient aux communes de prendre des décisions en matière d'alimentation. L'année dernière, nous avons fait le choix d'augmenter la part du bio dans les assiettes des enfants sans en répercuter le coût sur les tarifs scolaires.

Enfin, nous mettons en place également un certain nombre d'activités périscolaires dont le programme correspond à nos objectifs pédagogiques. Car, je voudrais le souligner, tous ces aspects représentent avant tout des choix volontaristes en la matière. Concernant les aménagements matériels, nous avons fait le choix de mettre en place dans chaque école des jardins pédagogiques. Nous avons également pris les devants dans les écoles en matière sanitaire par la pose de lavabos extérieurs supplémentaires dans le cadre de la crise du Covid. Enfin, nous effectuons des choix pédagogiques également puisque nous soutenons des projets d'écoles, mais, exceptionnellement, cette année, nous avons mis en place un dispositif d'accompagnement scolaire que vous a présenté Madame Duchemin dans le dernier Zoom. J'insiste sur cette notion de choix car, pour nous, il est important de ne pas nous substituer au rôle de l'Éducation nationale à travers les actions que nous finançons. C'est important car nous considérons que l'éducation doit être la même pour tous et que, par conséquent, c'est au niveau national que cela doit être pensé.

Alors qu'aujourd'hui on parle souvent d'un « déficit » de citoyenneté chez les jeunes quelle place l'école est-elle en mesure de jouer concernant la citoyenneté et comment la Mairie l'encourage-t-elle ?

C'est une bonne question. Je ne partage pas forcément le constat d'un « déficit » de citoyenneté chez les jeunes.

Il s'agit davantage d'un manque d'espace pour qu'ils puissent s'exprimer. C'est ce que nous avons voulu faire en mettant en place le CMJ il y a deux ans. Celui-ci permet aux élèves d'avoir la parole et qu'elle soit écoutée. Ils peuvent créer leurs projets et ils sont accompagnés pour cela par nos services.

Par ailleurs, cela les familiarise avec la vie démocratique de la cité. Cette année nous avons eu de nouvelles élections qui ont très bien fonctionnées. Les écoles jouent le jeu. Elles sont même demandeuses que les enfants puissent parler davantage de ce qu'ils font dans le cadre du CMJ. Mais l'encouragement de la mairie peut prendre d'autres formes comme en soutenant les écoles à mettre en œuvre des projets citoyens. Cela vaut également pour le collège.

Par exemple, chaque année nous soutenons la visite de collégiens des camps de concentration en Allemagne et nous valorisons un travail de restitution lors de la cérémonie du 8 mai 1945. Car la citoyenneté, c'est aussi ce lien entre histoire et devoir de mémoire. C'est important parce que ce que l'on célèbre reflète aussi les valeurs que l'on porte. C'est pourquoi nous encourageons leur présence aux cérémonies patriotiques. Enfin, je suis présente au Conseil d'administration du collège et là, je peux soutenir aussi par exemple les commissions qui existent à Pablo Picasso qui ont pour but de développer la citoyenneté des collégiens.

Quels projets la municipalité compte-t-elle mettre en œuvre pour favoriser la citoyenneté au-delà de l'école primaire et faire le lien avec les autres périodes de la vie des jeunes harfleurais ?

Avant tout, il faut savoir que nous accueillons déjà des classes à la mairie pour leur présenter le rôle des élus et le fonctionnement d'une municipalité. C'est un lien important que nous n'avons pas pu maintenir en 2020 mais que nous comptons bien remettre en place dès que les conditions sanitaires le permettront. De la même façon, nous intervenons au collège pour présenter le rôle des élus.

Enfin, je ne vais pas tout vous révéler ici, mais nous sommes en train de mettre en place un projet de lecture publique à destination des jeunes de 12 à 16 ans avec une dimension citoyenne très importante. L'objectif est de pouvoir leur donner ou leur redonner la parole à un moment de la vie où, si vous vous en souvenez, c'est plus difficile de s'exprimer. La tendance au repli est forte à ces âges et dans le même temps, l'adolescence est un moment fondamental dans la constitution de son rapport à la citoyenneté, à travers l'expérience de la « communauté » et du collectif notamment.

C'est pourquoi dans une ville qui compte la solidarité parmi ses valeurs les plus fondamentales, il est important de travailler avec ce public.

Instances &

L'école, lieu de démocratie citoyenne

Dans ce lieu d'apprentissage, de pédagogie, et de transmission, chacun à un rôle à jouer, pas de figuration, que ce soit les enseignants, les élèves, les parents d'élèves, la municipalité, le Département, les syndicats... Cette fourmilière éducative, se structure telle une démocratie miniature, dans laquelle la voix de chacun peut et doit porter.

Les acteurs

Les enseignants

Quel est le rôle de l'enseignant dans la classe ?

Les enseignants jouent un rôle essentiel dans la vie des élèves. Les enseignants sont surtout connus pour leur rôle d'éducation. Au-delà de cela, les enseignants remplissent aussi de nombreux autres rôles. Ils donnent le ton de leurs salles de classe, créent un environnement chaleureux, encadrent les élèves avec une grande polyvalence dans la nature des activités, deviennent des modèles, écoutent et sont attentifs à l'apparition des signes avant-coureurs de problèmes.

Les enseignants laissent des souvenirs impérissables à leurs élèves, qui se souviennent d'eux très longtemps voir ne les oublient jamais.

Les élèves, droits et devoirs

Les droits et obligations des élèves sont définis et mis en œuvre dans le respect du principe de laïcité du service public de l'enseignement, conforme au principe fondamental de laïcité de la République. L'école publique ne privilégie aucune doctrine. Elle ne s'interdit l'étude d'aucun champ du savoir. Guidée par l'esprit de libre examen, elle a pour devoir de transmettre à l'élève les connaissances et les méthodes lui permettant d'exercer librement ses choix. L'école publique respecte de façon absolue la liberté de conscience des élèves. Les établissements publics d'enseignement du second degré sont des lieux d'éducation et de formation. L'exercice pour les élèves de leurs droits et le respect de leurs obligations dans le cadre scolaire contribuent à les préparer à leurs responsabilités de citoyens.

L'exercice des libertés ne peut porter atteinte aux activités d'enseignement (article L511-2 du code de l'éducation). L'exercice des droits des élèves ne saurait autoriser les actes de prosélytisme ou de propagande. Les obligations des élèves consistent dans l'accomplissement des tâches inhérentes à leurs études ; elles incluent l'assiduité et le respect des règles de fonctionnement et de la vie collective des établissements.

(Source pour partie : site de l'académie)

Les parents d'élèves. L'exemple du collège.

Les parents d'élèves au collège sont représentés par des élus qui participent à la vie de l'établissement, notamment en facilitant les relations entre les parents et les enseignants.

Chaque parent d'élève peut voter, quelle que soit sa situation tant qu'il est détenteur de l'autorité parentale. Chaque électeur ne dispose que d'une voix, quel que soit le nombre d'enfants inscrits dans l'établissement scolaire.

Rôle

- Ils facilitent les relations entre les parents d'élèves et les personnels.
- Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'établissements pour évoquer un problème particulier, pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.
- Un local de l'école peut être mis à disposition des associations de parents d'élèves, de manière temporaire ou permanente. Il peut servir notamment pour l'organisation des réunions, pendant et en dehors du temps scolaire.
- Ils participent aux conseils de classe et au conseil d'administration (6 ou 7 représentants dans les collèges).
- Ils participent également au conseil de discipline (3 représentants dans les collèges et 2 dans les lycées).
- Dans les lycées, 2 représentants assistent à titre consultatif au conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL).

A savoir : le représentant de parents d'élèves peut être aussi élu pour siéger dans un conseil départemental, régional, académique ou national.



Séance de travail du CMJ - 2019

Rôles

Conseil, l'exemple de l'école primaire (maternelle et élémentaire)

Le conseil d'école est composé de personnels de l'école, de représentants des parents d'élèves et de représentants de la ville. Il se réunit pour prendre les décisions qui concernent la vie de l'école, voter le règlement intérieur de l'école et adopter le projet d'école.

Membres de droit

Le conseil d'école est composé :

- du directeur de l'école, qui le préside,
- de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,
- du maire,
- d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,
- des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes),
- et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.

L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

A savoir : le conseil d'école peut se tenir même si aucun représentant des parents d'élèves n'a pu être élu ou désigné (par exemple s'il n'y avait aucun candidat).

Membres supplémentaires

Certaines personnes peuvent assister au conseil lorsque des sujets inscrits à l'ordre du jour les concernent. Ils n'ont pas le droit de vote.

Il s'agit notamment :

- des personnes chargées d'activités sportives et culturelles,
- des personnes participant aux actions de prévention et d'aide psychologique,
- de l'équipe médicale scolaire,
- des assistantes sociales,
- des suppléants des représentants d'élèves.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription peut également y assister.

Les syndicats d'enseignants

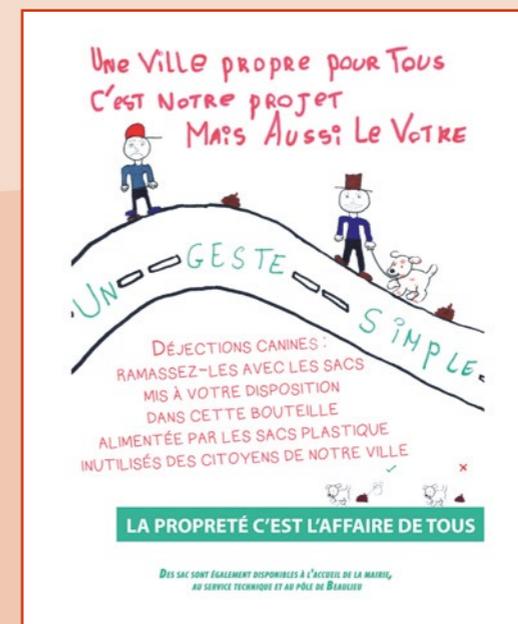
Le rôle des organisations syndicales est la défense des intérêts professionnels des personnels. Chaque organisation syndicale de fonctionnaires légalement constituée au sein du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse dispose au niveau national d'outils pour communiquer avec les personnels.

Conseil Municipal des Jeunes l'apprentissage de la démocratie

Comme il a été illustré dans la rubrique rétrospective, le Conseil Municipal de Jeunes a été renouvelé cette année. Après la campagne électorale en bonne et dûe forme menée par des enfants scolarisés du CM1 à la 5^{ème} dans les écoles et le collège Harfleurais, de véritables élections ont eu lieu au sein des établissements.

Une fois les jeunes conseillers élus, leurs noms affichés officiellement, et leur écharpes ceintes, il va être temps pour eux de se mettre au travail.

Le champs d'action de ces jeunes est vaste, le précédent conseil, pour rappel, avait œuvré dans des secteurs de la vie quotidienne variés mais qui ont de l'importance pour nos apprentis élus, et qui surtout font partie intégrante de la vie de la cité des 104. Nous pouvons nous remémorer la campagne contre l'incivilité menée par nos jeunes, axés sur le manque de respect des propriétaires de canidés responsables de la majorité des déjections qui peuplent nos trottoirs... Mais aussi la campagne de prévention contre le tabagisme aux abords des écoles, et la création de pochoirs permettant de délimiter des zones non fumeurs afin de protéger les plus jeunes... Ou encore les campagnes de ramassage des déchets le long des voies douces ou des berges.



L'agenda de ces jeunes est aussi bien rempli, pour l'ancienne équipe nous pouvons évoquer, entre autres, la visite de l'Assemblée Nationale, la participation au Marché de Noël avec le Comité de Jumelage et l'association Construisons ensemble...

Pour la nouvelle équipe, qui n'a, pour le moment qu'une seule séance de travail, les projets semblent se tourner vers des actions autour de l'écocitoyenneté, de la lutte contre le racisme et les discriminations, et de la solidarité avec notre ville jumelée du Burkina Faso.

Nous ne manquerons pas de vous faire part de l'évolution de ces projets dans les prochain numéro de votre ZOOM.

Nos écoles

Dans les écoles harfleuraises, ça bouge à tous les niveaux

École Germaine Coty

En maternelle, l'apprentissage de la citoyenneté passe d'abord et surtout par la notion de partage. On commence par partager le banc sur lequel il faut s'asseoir tous les matins avec les copains et les copines, puis tous les jeux, les livres, et enfin l'attention de la maîtresse et des camarades.

«Il faut prêter, dans un premier temps parce la maîtresse le dit et qu'il faut l'écouter, combien de fois dans la journée la maîtresse répète avec les enfants : «chacun son... ??? Tour !» ce qui est toujours plus facile à dire qu'à faire... Et puis au fil du temps, les enfants se rendent compte que tout fonctionne mieux lorsque l'on partage, les conflits deviennent moins fréquents et l'on a plus de copains avec qui jouer.

Le respect est aussi une notion qui prend un sens très fort dès les premières années de maternelle... Ne pas taper, ne pas pousser, parler correctement, tenir compte de la parole de la maîtresse et des camarades, c'est fondamental en classe... Les règles du « bien vivre ensemble » sont à connaître et à travailler dès que les enfants sont accueillis au sein d'un groupe, au sein de la classe...

Dès le plus jeune âge, droits et devoirs accompagnent chacun sur le chemin de l'école pour former les citoyens de demain.»

D'après les propos recueillis auprès de Nathalie ESSAKHI pour l'école maternelle Germaine COTY.



Ecoles André Gide

A l'école primaire André Gide, la citoyenneté s'apprend, entre autre, via la communication, en effet, un petit journal «L'écol'info» a été mis en place il y a plusieurs années déjà.

Cette année il a malheureusement été interrompu, mais reprendra dès les mois de mai ou juin. Grâce à ce journal et à toutes les activités qui en découlent, les enfants :

- S'impliquent dans la vie de l'école
- Se responsabilisent grâce à la nécessité de prendre en charge des informations et des les traiter judicieusement
- Se sensibilisent aux «fake news» et comprennent la nécessité de vérifier les informations et leur sources avant d'y croire aveuglément, ce qui est important avec l'usage des réseaux sociaux.
- Apprennent à construire quelque chose en équipe qui s'inscrit dans la durée.

Le journal paraît 2 à 3 fois durant l'année scolaire, il est communiqué au sein de l'établissement aux élèves via les professeurs qui peuvent s'appuyer dessus.

A Fleurville, l'école lance un appel

« À FLEURVILLE, NOUS N'AVONS PAS DE PÉTROLE, MAIS DES PROJETS PLEIN LA TÊTE... »
« Chers habitants du quartier, nous aimerions mettre en place plusieurs projets cette année et nous aurions besoin de votre aide pour pouvoir les réaliser... »

Voici comment commence la lettre qui a été distribuée dans tout le quartier de Fleurville. Le projet a débuté très modestement avec l'implantation d'un jardin solidaire dans l'école, il y a maintenant deux ans. Les personnes qui encadrent le périscolaire et quelques enseignantes ont eu l'envie d'inviter les habitants du quartier à rejoindre ce projet pour faire du jardinage, confectionner un épouvantail, ou encore s'adonner aux joies de la lecture. C'est avec beaucoup d'intérêt que 5 habitants ont aussitôt répondu à cet appel. Mme Leroux, la directrice, espère que ce projet intéressera un grand nombre d'habitants.

Vous pouvez prendre contact auprès d'elle au 02 35 45 41 71 ou par mail au 0763241k@ac-rouen.fr.

Notre collège

Le collège Pablo Picasso

Solidarité et défense de la laïcité Pablo Picasso montre l'exemple

Parmi les moments de vie qui font de nous des citoyens à part entière, se trouvent les expériences qui font naître la solidarité. Ces moments où l'empathie avec autrui est forte et où certains comportements haineux en opposition avec l'harmonie collective réveillent les consciences. Suite au décès tragiquement connu du professeur Samuel Pati, assassiné pour des motifs indignes et indéfendables, le collège par la voix des élèves a voulu rendre un hommage aux valeurs bafouées, et mettre en avant la notion de «vivre ensemble» essentielle à la paix.

Une journée pour défendre la laïcité et les valeurs républicaines a ainsi été organisée par les professeurs d'Histoire, plusieurs niveaux de classes ont participé, utilisant différentes formes artistiques pour remettre au centre du débat les valeurs républicaines qui font notre société.

Ainsi, une exposition pluridisciplinaire a vu le jour, avec pour colonne vertébrale « l'arbre à valeurs » mais aussi des chants, des danses... bref un message d'espoir, un appel à la tolérance et à l'altruisme.

Et pour que ce projet puisse profiter à un maximum d'enfants, l'exposition a la vocation de pouvoir être démontée pour partir en voyage dans toutes les écoles de la ville.



Les collégiens sur les ondes

Encadré par Leny Lefebvre, les collégiens de Pablo Picasso animent leur propre radio depuis plusieurs années, le confinement et les protocoles sanitaires ont malheureusement contraint les jeunes à interrompre leurs programmes, mais ils sont prêts à remettre en marche leur micro.

« Radio Cube », c'est son nom, en est à sa sixième saison. Six émissions ont déjà été réalisées sur les thèmes suivants : le développement durable, le sport, l'alimentation, le cinéma, la liberté d'expression. Une nouvelle émission était en préparation avant le premier confinement sur le thème de l'adolescence. Pour chaque émission, les élèves travaillent à la réalisation d'interviews, d'enquêtes, de micro-trottoirs, de sondages, de quiz.

L'enregistrement se fait en direct devant les élèves, (avec la possibilité d'inviter des CM2, des parents et le personnel du collège) généralement, cela se déroule à la Maison des Associations (pour 2020, La Forge était réservée mais le confinement est intervenu). Tout ce travail se fait en collaboration avec Laurent Lemaire, journaliste chez Virgin Radio.

Les premières émissions sont disponibles en podcast sur ce site : <http://podcast.ac-rouen.fr>, puis dans le champs de recherche, il vous suffit d'indiquer « Pablo picasso ».

Les suivantes sont sur le site du collège pablopicasso-harflour.arsene76.fr.

Et sur tous les fronts !

Le collège fourmille de projets et d'activités autres, sur le thème du «bien vivre ensemble», il faut savoir que l'établissement fonctionne avec l'activité de nombreux clubs qui se tiennent sur la pause méridienne (même si rappelons-le, cette année, le nombre de ces clubs a fortement diminué) : club Picassolidarité (actions de solidarité comme la collecte de produits alimentaires et d'hygiène au profit du Secours Populaire), club sculpture, éco-délégués (projets liés au développement durable et riches du collège), club journal...

Pour avoir une idée de tout ce qui se passe au collège, il suffit d'aller jeter un œil aux articles réalisés par les élèves du club journal à l'adresse suivante : <https://pablopicasso-harflour.arsene76.fr> dans la rubrique actualités publiques.





Le Centre Technique Municipal, dernière étape

Dans un souci de regroupement des corps de métiers composants les services techniques municipaux : « Patrimoine Bâtiment », « Patrimoine Extérieur », « Propreté », « Espaces Verts » et « Fleurissement », le Centre Technique Municipal a vu le jour en 2018.

Ce rassemblement a permis d'optimiser les trajets et les stockages de matériels, de rationaliser l'organisation globale des équipes, cela représente concrètement un gain de temps, des économies de carburant et une efficacité accrue. De plus, les anciens sites provoquaient des nuisances en centre-ville, occupaient quelques 1200 m² de foncier et engendraient des consommations énergétiques sur le budget fonctionnement de la ville.

Dans ce projet, pas de place au hasard, l'emplacement même de l'implantation du centre est stratégique, en plaçant le CTM rue Paul Doumer, il se retrouve à la croisée des 3 quartiers (Fleurville, Beaulieu et le centre), en l'éloignant du centre ancien, son accès est aussi rendu plus simple pour tous types de livraison, ou encore pour le stationnement des véhicules (balayeuse...).

Maintenant que tous les ateliers, les équipements, et la régie sont installés, il semblait logique que la partie administrative et urbanisme y soit rattachée, et que l'accueil du public puisse se faire au même endroit, tout cela relevant d'une démarche de cohérence globale. Pour se faire, la Municipalité a la possibilité de réhabiliter un bâtiment de 250 m² dont elle est propriétaire et qui se trouve sur le même terrain que le nouveau centre. Il dispose d'un rez-de-chaussée permettant tous types d'accueils, et d'un étage pour la direction, et le secrétariat.



À l'origine devant être pris en charge par des entreprises extérieures, cette rénovation se fait finalement en régie, ce qui veut dire que tous les travaux sont pris en charge par les services techniques de la ville, qui regroupent les corps de métiers nécessaires à la réalisation du chantier. La mise en avant des compétences de chacun est aussi un moteur au travail et la motivation des employés municipaux et a révélé qu'avec quelques modifications en terme d'organisation des temps de travail, Harfleur pouvait assumer seule cette transformation.



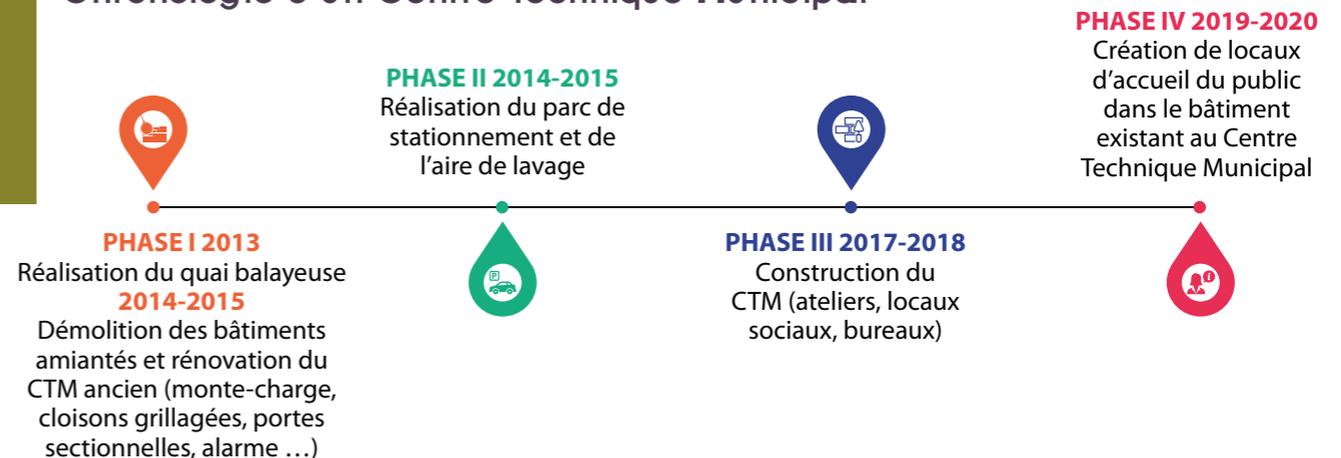
4 à 5 agents se relaient en permanence, complétés par 2 agents en CDD avec des compétences précises dédiés à certains travaux en particulier (renfort en électricité, placo, menuiserie carrelage et peinture). Les travaux de la régie ne se sont pas trouvés altérés par la prise en charge de ce chantier. L'année est jalonnée de travaux prévus, validés, budgétés dans les écoles et les bâtiments municipaux (commissions de sécurité etc...). Ces préparations représentent des équipes complètes d'agents polyvalents (espaces verts, propreté, patrimoine extérieur, bâtiments). Finalement, la seule partie qui ne sera pas « Made in Harfleur » ce sera le parking, car là il faut avouer que certains équipements nécessaires ne sont pas détenus par la mairie.

- Achats matériel 50 000 €
- 2 portes alu 9 600 €
- Mobilier d'accueil 5 000 €
- Escalier métallique 4 560 €
- Lot Voirie 24 222 €
- Aléas et imprévus 5 000 €
- TOTAL TRAVAUX 98 382 €**
- Factotum 9 mois 22 500 €
- Corps de métier 6 mois 16 200 €
- TOTAL MAIN D'ŒUVRE 38 700 €**
- COÛT TOTAL 137 082 €**

Financiers

- SIEHGO (Syndicat intercommunal d'équipement des villes d'Harfleur et Gonfreville l'Orcher)
- Département Seine Maritime
- DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux)
- Réserve parlementaire
- Communauté urbaine

Chronologie d'un Centre Technique Municipal



Le responsable local, le nouveau visage du gardiennage d'immeubles

Lorsque l'on parle de gardien ou gardienne d'immeuble, on a tous en tête l'image du personnage un peu revêché dans la loge de l'entrée qui surveille les allées et venues... et bien détrompez-vous le métier a bien changé et les missions se sont diversifiées jusqu'à transformer les « concierges » en agents polyvalents ayant une importance indiscutable dans la vie des groupements d'immeubles gérés par les bailleurs sociaux.

Pour Harfleur, la mixité de populations et d'habitats est primordiale, le vivre ensemble, une richesse. De nombreux bailleurs sociaux sont présents sur le territoire harfleurais : Alcéane, Habitat76, 3F Immobilière, Basse Seine, Logéo Seine Estuaire et LogiRep. Nous sommes allés à la rencontre de l'un de ces « responsables locaux », qui tous les jours œuvre pour que lien social et bien vivre ensemble ne soient pas que des expressions mais bien des valeurs concrètes applicables au quotidien.

Portrait

M. Nicolas Giraud, à 38 ans, ce normand d'adoption originaire de Bourgogne exerce cette profession depuis 10 ans maintenant. Anciennement responsable en restauration rapide pendant 13 ans, il participe



en tant que président d'un conseil de syndic à la vie de son immeuble, et découvre le métier. Métier dans lequel il se reconnaît, dans son aspect relationnel, dans l'accompagnement des locataires et dans la possibilité de créer une cohésion de plus en plus rare entre les personnes vivant en immeubles. Animateur dans l'âme, il a su se nourrir de son expérience professionnelle pour mettre en œuvre les « petits plus » qui facilitent le quotidien.

La journée classique...

La journée type se divise en deux temps, la matinée est consacrée à l'entretien et au nettoyage des communs, sachant que dans le cas de M. Giraud, cela représente 4 bâtiments pour 101 locataires. L'après-midi quant à elle est réservée à la partie administrative : loyer, assurance habitation, informations sur les procédures d'arrivée et de départ, les droits et les devoirs de chacun...

Et les imprévus

Malgré une organisation quotidienne, il reste cependant toujours disponible en cas de demande ou de problème urgent (allant d'un simple problème de chasse d'eau à la complexité d'une réaction rapide à l'annonce d'une fuite de gaz...). Le responsable local est le premier lien entre le bailleur et les locataires, il est aussi le lien avec les prestataires extérieurs pour ce qui est à la

charge du bailleur. Autre aspect du métier, les litiges entre locataires, tout en restant en retrait, son rôle de médiation permet souvent de désamorcer les conflits avant qu'ils ne prennent une ampleur regrettable pour tous.

Une collaboration étroite avec la municipalité

Les représentants des bailleurs (pour LogiRep, Nicolas Giraud et Delphine Defrance responsable habitat), sont présents lors des cellules de veille en mairie. Il s'agit ici de réunions régulières avec les différentes instances de la vie de la commune (police, pompiers, bailleurs, représentants de la Ville, élus...) permettant un dialogue et un lien, anticipant d'éventuels soucis et menant des actions transversales efficaces. Par exemple, il est demandé aux bailleurs de signaler des impayés ou des retards de paiement de loyer, dans le but de mettre les familles en difficulté en relation avec le CCAS de la ville qui jugera de l'éventuelle mise en place d'aides directes.

Les petits plus de Nicolas

Depuis son arrivée, M. Giraud a œuvré pour l'amélioration de la vie de son « groupe », en effet il a mis en place :

- le compostage,
- le recyclage (collecte de piles usagées),
- la fête des voisins (en 2020 le contexte ne l'a pas permis),
- la décoration des communs au moment de Noël,
- le projet de massifs floraux en collaboration avec les locataires « pour mettre de la couleur dans le quartier »...

Pour toutes ces initiatives, l'imagination est le maître mot, « hors de question d'y investir un gros budget qui devrait se répercuter sur les charges des locataires, ce n'est pas le but ».

Infos bonus

Les horaires permanents sont les suivants :

Du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h30 (avec une souplesse horaire possible en cas de problème à résoudre).

En dehors de ces horaires, mise à disposition d'une astreinte pour toutes les urgences concernant les logements.



À l'heure scandinave - Des Vikings à aujourd'hui

Du 10 février au 7 mars

Du 10 février au 7 mars, Harfleur passe à l'heure scandinave. Tous les lieux touristiques de la ville s'unissent afin de vous faire voyager en Scandinavie. Découvrez cette région et ses liens avec la Normandie par le biais d'expositions, concert, projection de film. Les plus petits seront eux aussi conviés à ce voyage avec l'Heure du conte spéciale contes scandinaves.

Du 10 février au 7 mars 2021
Musée du Prieuré

Exposition « Viking »

Vendredi 12 février 2021 - 20h30
La Forge

« Le Vieux qui ne voulait pas fêter son anniversaire » de Felix Herngren

Dimanche 14 février 2021 - 17h
Eglise Saint-Martin

Les Affinités Électives

En raison de la crise sanitaire, tous ces événements sont reportés à une date ultérieure

Heure du conte Spéciale Mardi gras

Des contes traditionnels de la Chandeleur pour les petites oreilles.
Entrée libre - sur réservation

Heure du conte - Spécial Mardi gras
Mardi 16 février 2021 - 17h
Bibliothèque E. Triolet



Un repas en toute sécurité



La municipalité est au regret, en raison du contexte sanitaire, de reporter à des jours plus cléments, le traditionnel « Repas des anciens ». Ce moment de partage et de convivialité devait avoir lieu courant février, nous vous tiendrons informés dès qu'il pourra être organisé dans des conditions optimales et rassurantes pour tous.

Merci de votre compréhension.



Ciné-goûter « Dragons »

L'histoire d'Harold, jeune Viking peu à son aise dans sa tribu où combattre les dragons est le sport national. Sa vie va être bouleversée par sa rencontre avec un dragon qui va peu à peu amener Harold et les siens à voir le monde d'un point de vue totalement différent.

Ciné-goûter « Dragons »
Par Dean DeBlois et Chris Sanders
Mercredi 24 février - 14h30 - La Forge
Tarif : de 2,50€ à 4,50€

**En raison de la crise sanitaire,
cet événement est reporté
à une date ultérieure**



L'Écho des commerces

Nouveauté - L'harmonie de l'esprit à Harfleur

Un cabinet de « Sophrologie » a récemment ouvert au 38 rue Général Leclerc 76700 Harfleur, par Magali Nicolas, diplômée.

Cette science appartient à la famille des praticiens spécialisés dans la relation d'aide. La sophrologie existe depuis 1960, elle repose sur des exercices respiratoires et de la relaxation qui permettent à la personne de se détendre et de faire un travail de développement personnel. Les séances de sophrologie agissent sur l'amélioration du quotidien, notamment sur la qualité du sommeil et la gestion du stress, des angoisses... Cette méthode s'adresse à tous à partir de 6 ans.

Pour de plus amples renseignements,
www.masophrologue.fr - tél. 07 70 42 05 71



Alerte spoiler !

Dans le Zoom du mois de mars, vous pourrez retrouver tous les nouveaux commerces dernièrement installés à Harfleur, des détails sur les nouvelles activités ou services proposés mais aussi sur les parcours de certains de ces commerçants, des portraits à découvrir dans le prochain numéro de votre Zoom.

**Ouvert
Bienvenue**

**VACANCES D'HIVER
LA VILLE D'HARFLEUR PROPOSE
DU LUNDI 22 FÉVRIER
AU VENDREDI 5 MARS 2021 INCLUS**

**ACCUEIL
DE LOISIRS PRIMAIRE
« LES DEUX RIVES »**

**Enfants de 6 à 11 ans
36 places (9h-17h)*
avec restauration
le midi**

**ACCUEIL DE LOISIRS
MATERNEL « F. DOLTO »**
Enfants de 3 à 6 ans
24 places (9h-17h)*
avec restauration
le midi

METTONS DE LA COULEUR DANS NOS JARDINS



*Accueil échelonné de 8h à 9h et départ échelonné de 17h à 18h



Renseignements et inscriptions
Pôle Accueil Population : 02 35 13 30 20
ou Pôle administratif de Beaulieu : 02 35 51 10 51
Tarifs en fonction du quotient familial



Le Havre Seine Métropole poursuit le développement de son réseau cyclable

Le vélo vous emmène toujours plus loin ! La Communauté urbaine poursuit le développement du réseau cyclable à l'échelle du territoire. Un plus pour simplifier les déplacements en mode doux et pour l'accueil des vélotouristes.

Un coup d'accélérateur à la pratique du vélo

De plus en plus d'habitants de la Communauté Urbaine se sont emparés de ce mode de déplacement doux, économique et bon pour la santé. Le vélo a trouvé de nouveaux publics qui profitent des aménagements réalisés ces dernières années et notamment depuis la fin du confinement.

Des aménagements pérennes

Les aménagements cyclables temporaires, mis en place en juin 2020, ont répondu à une véritable attente, facilitant les déplacements du quotidien et permettant de nouveaux usages du vélo. La tendance haussière observée durant l'été s'étant confirmée à la rentrée, la pérennisation des pistes provisoires sera engagée partout où elles ont montré leur efficacité. Les travaux devraient débuter en mars 2021, avec le concours de subventions de l'État. Ces aménagements conforteront ceux engagés dans le cadre du plan vélo 2015-2020, qui ont permis d'amplifier le maillage urbain et péri-urbain, grâce à de nouveaux tronçons sécurisés. Le nouveau plan vélo devrait accélérer cette tendance.

Objectif 2030

Le printemps 2021 verra fleurir un nouveau plan vélo, dont l'un des principaux objectifs sera de plus que doubler le réseau de pistes cyclables : la création de plus de 100 km de pistes en site propre et de plus de 165 km en voie partagée portera à 445 km le total des voies dédiées aux cyclistes. L'enjeu est de proposer un réseau en mode doux reliant des communes comme Le Havre, Étretat, Criquetot-l'Esneval.



Paris-Le Havre-Étretat à vélo

Le Havre Seine Métropole est au cœur de réseaux cyclotouristiques transrégionaux. Depuis le 15 octobre, il est possible d'effectuer le parcours Paris-Le Havre à vélo grâce à **La Seine à vélo**. Véritable exemple de développement du cyclotourisme en France, cette grande véloroute des bords de Seine explore huit départements sur plus de 420 km de pistes cyclables jalonnées. En site propre ou en voies partagées, elle traverse huit communes de la Communauté urbaine :

- La Cerlangue
- Saint-Vigor-d'Ymonville
- Sandouville
- Oudalle
- Rogerville
- Gonfreville-l'Orcher
- Harfleur
- Le Havre.



Carnet

Naissances :

20/12/20 MAIZIÈRE Gianni
23/12/20 HENRY Swann
25/12/20 COADOU CARREZ William

Erratum

Le mariage de Teinturier Chantal et de Hauville Philippe a été annoncé le mois dernier suite à un problème administratif. Celui-ci n'a en réalité pas eu lieu. Ceci n'est pas non plus une annulation mais un report. Veuillez nous excuser pour la gêne occasionnée.

Décès :

24/12/20 LE RISBE Odette Marie France

Inscriptions scolaires

Rentrée de septembre 2021

Du Lundi 15 Février au Samedi 13 Mars 2021

Pôle Accueil Population - Pôle de Beaulieu

• Inscription en petite section de l'école Maternelle

Un enfant qui aura deux ans et demi lors de la rentrée scolaire pourra être inscrit. Son admission dans son école de secteur se fera sous réserve des places disponibles.

• Inscription en Cours Préparatoire

Les inscriptions entre l'école maternelle et la classe de CP de l'école de votre quartier se fera automatiquement par les services municipaux. Elles s'effectueront systématiquement en fonction de l'école du quartier de résidence.

Qui doit inscrire son enfant en CP ?

• Les familles nouvellement domiciliées sur Harfleur : Vous venez d'emménager ou comptez emménager à Harfleur avant la rentrée scolaire et votre enfant n'a jamais fréquenté d'école sur Harfleur

• Les familles harfleuraises dans les cas suivants :

- Si pour l'année scolaire 2020/2021 vous avez bénéficié
- > d'un changement de secteur en maternelle
 - > d'une dérogation vers une autre commune

Si votre enfant n'est pas inscrit en maternelle cette année (dérogation à l'obligation d'inscription en maternelle dès 3 ans)

• Les familles non domiciliées à Harfleur

Nécessité d'obtenir une dérogation auprès de votre commune de domiciliation et de l'accord de la Ville d'Harfleur

Dérogations et changements de secteur

Les familles souhaitant scolariser leur enfant dans une autre école que celle de leur quartier, ou dans une autre commune doivent déposer une demande de dérogation ou de changement de secteur.

Dossier téléchargeable sur le site de la Ville – Pièces à fournir :

- Courrier indiquant le motif de la demande de dérogation et pièce justificatives : garde par une assistante maternelle, proximité du lieu de travail

Informations, renseignements, et inscriptions

Rdv sur le site internet de la ville www.harfleur.fr rubrique : mes démarches – scolarité.

Courriel à inscriptions@harfleur.fr

Contact dans les accueils physique mairie :

Horaires d'accueil et d'inscription

Pôle Accueil Population (sur rendez-vous)

- Lundi au vendredi 9h - 12h30 et 13h45 - 17h
- Mercredi 13h45 - 17h

téléphone : 02 35 13 30 28

Pôle de Beaulieu

- Mardi, jeudi, vendredi 9h - 12h30 et 13h45 - 17h
- Lundi, mercredi 13h45 - 17h
- Samedi 10h - 12h

téléphone : 02 35 51 10 51

Info LiA

Pour tout connaître des horaires et lignes de bus et tramways :

<http://www.transports-lia.fr>
ou sur smartphone
« LiA les lignes de l'agglo »

Allo Agglo ?

Gestion des déchets, transports scolaires, les risques majeurs ?

pour toutes questions sur la Communauté Urbaine,

Tél : 02 35 22 25 25

Site web :

www.lehavreseinemetropole.fr

Les élus à vos côtés

Vous souhaitez rencontrer un élu municipal ?

Pour prendre rendez-vous avec Madame le Maire ou un adjoint, contactez :

le cabinet du maire
au 02 35 13 30 10

ou mail :
cabinet@harfleur.fr

Pharmacies

Dans la journée, appelez votre pharmacien habituel.

Pharmacie Delplanque

35 rue de la République
02 35 45 40 39

Pharmacie de la place d'Armes

26 rue Jehan de Grouchy
02 35 45 77 09

Pharmacie Debris - Fievet

33 pl. Guy de Maupassant
02 35 45 43 29

Après 20h, appelez le
3237

Urgences

Tél. prioritairement

15 : SAMU

17 : Police nationale

18 : Pompiers

114 : Secours personnes sourdes et malentendantes (sms/fax)

112 : Urgence depuis un portable

Sinon, téléphonez au

02 35 13 30 00

un répondeur vous donnera le numéro de téléphone de l'astreinte technique de la ville

Marché dominical

Envie de se (re)mettre au vélo ?

A la faveur d'un partenariat qui lie la ville d'Harfleur aux prestataires LIA et « La roue libre », une opération de promotion du vélo est organisée les premier et troisième dimanche de chaque mois sur le marché.

Cet événement s'adresse à tous : enfants et adultes, fondus de la bicyclette, curieux et habitants qui n'ont pas utilisé leurs vélos depuis des lustres... l'occasion de rencontrer des professionnels du deux-roues qui se mettent à la disposition des passants pour leur proposer la location de vélos électriques et mécaniques ainsi qu'un atelier d'auto-réparation. **Comment cela fonctionne-t-il ?**

La société TRANSDEV, prestataire de transport LIA sur l'agglomération, dispose d'un parc de plus de 1000 vélos à la location. Une convention scelle le partenariat entre la ville et cette société pour offrir aux usagers un point de location de 15 vélos (dont 8 électriques) sur le marché d'Harfleur de 10h à 12h les premiers dimanches de chaque mois. La présence sur cet espace de l'association « La roue libre », subventionnée par la Communauté Urbaine, vient compléter l'offre par un ensemble de conseils particulièrement utiles à la reprise du vélo. Cette association revient aussi sur le marché le troisième dimanche de chaque mois.

Alors, rendez-vous prochainement sur le marché pour les rencontrer, et, pourquoi pas, se remettre au vélo !



Calendrier

Février : le 07 = LIAvélos et La roue libre / Le 21 = La roue libre

Mars : le 07 = LIAvélos et La roue libre / Le 21 = La roue libre

Avril : le 04 = LIAvélos et La roue libre / Le 18 = La roue libre

Mai : le 02 = LIAvélos et La roue libre / Le 16 = La roue libre

Juin : le 06 = LIAvélos et La roue libre / Le 20 = La roue libre

Enquête de l'INSEE

dans vos quartiers

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques réalise de février à avril 2021 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie.

L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 18 000 logements tirés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux se situent sur Harfleur. Les ménages qui y habitent seront interrogés par Mme Marteaux Sarah, enquêtrice de l'INSEE, munie d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

Le réponse fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation. Elles serviront uniquement à l'établissement de statistiques. Le travail de l'enquêtrice sera facilité par la coopération du public.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'INSEE, sur la page dédiée : <https://www.insee.fr/fr/information/4230346>.

Ressources et Conditions de Vie

Une enquête de l'Insee du 1er février au 17 avril 2021

Insee Mesurer pour comprendre

Harfleur 2026 - Groupe des élu.e.s communistes et républicains

La vaccination dans le piège de la privatisation

Alors que la vaccination a commencé depuis le 15 janvier, le gouvernement annonce déjà des retards dans la programmation. On peut lire ici et là, que la faute revient aux laboratoires allemands qui ont été contraints de stopper leur production, ou encore aux laboratoires français qui n'ont pas découvert assez tôt le vaccin. D'autres encore soutiendront que le secret médical a empêché d'étendre la production dans des laboratoires concurrents. En réalité, toutes ces critiques sont toutes révélatrices d'une seule et même chose : alors que nous avons fait des questions de santé un sujet primordial de préservation qui justifie des privations de libertés considérables, nous laissons les secteurs qui sont sensés la préserver aux mains du libre marché. Ils devraient, en réalité, être intégrés au service public dans la mesure où ils répondent à un besoin vital des populations, justifiant de ce fait leur exclusion du jeu de la concurrence, comme c'est le cas pour d'autres secteurs comme celui de l'énergie, ce que remet en cause le projet « Hercule ». Aujourd'hui, les Harfleurais attendent de pouvoir être vaccinés dans ces mêmes centres qui sont désormais contraints de décaler des rendez-vous, faute de vaccins. L'accès à la vaccination pour tous devrait être un objectif partagé, dépassant les concurrences

malsaines entre laboratoires où tous collaborent dans pour le bien commun et la santé de tous. Aujourd'hui plus que jamais, le service public est porteur de (bon) sens pour replacer l'humain au cœur de nos sociétés et de notre quotidien si malmené.

Yoann Lefranc
Président du groupe

Groupe d'opposition

Groupe Harfleur ensemble pour demain

A l'heure où nous écrivons ces lignes l'arrivée du vaccin suscite l'espoir d'une année 2021 pleine de promesses et d'espoir. Nous formons le vœu que 2021 nous permette de nous projeter à nouveau dans l'avenir. Nous avons une pensée particulière pour le monde associatif, sportif et le monde de la culture particulièrement éprouvés par cette crise : nous leur réaffirmons notre total soutien.

Nous avons une pensée aussi pour les restaurants, les cafés, les commerces et les entreprises lourdement impactés : que cette nouvelle année puisse vous apporter une vie personnelle et professionnelle la plus normale possible.

Nous tenons aussi à souligner l'engagement des agents de notre commune qui ont su pendant cette crise faire preuve de réactivité, d'imagination et d'adaptation pour pouvoir assurer leurs missions de service public et de cohésion sociale : nous saluons l'engagement que vous avez su montrer dans cette période de crise.

Pour terminer, notre groupe tient à remercier à nouveau tous les harfleurais qui nous ont fait confiance lors des élections municipales. Nous resterons une opposition attentive et exigeante sur l'évolution des dossiers de notre commune. Soyez assurés de notre dévouement et n'hésitez pas à nous contacter.

Nous vous renouvelons nos meilleurs vœux pour cette année 2021, qu'elle préserve votre santé, qu'elle permette à ceux qui ont subi les conséquences économiques de la crise d'être aidés et de rebondir.

Bonne et heureuse année à tous !

Nacéra Vieublé
Présidente du groupe

A vos Agendas !

Agenda présenté sous réserve des règles sanitaires en vigueur à la date des spectacles et manifestations

Associations



Ouverture de la saison
Randonnées pédestres et cyclo
par le Comité FSGT 76 LE HAVRE
Dimanche 14 février de 8h30 à 12h
Ouvert à tout public, gratuit
La Forge - La Taillanderie

Après-midi dansant par Femmes Solidaires

Sur réservation au 23 place d'Armes
76700 HARFLEUR
le mardi de 9h30 à 16h30
Inscription jusqu'au 09/02/2021
Mardi 16 février de 14h à 18h
Tarif : 15 €. Crêpes, beignets, boissons
et animations
La Forge - Le Creuset



Rock Sound LH

Concert rock
Samedi 20 février
Page fb : Rocksound – LH –
La Forge - Le Creuset

Bibliothèque E. Triolet

Heure du conte Spéciale Mardi gras

Mardi 16 février - 17h
Des contes traditionnels de la Chandeleur
pour les petites oreilles.
Entrée libre - sur réservation



Prochain Conseil Municipal :

Samedi 13 mars

9h30 - La Forge

La séance est publique

Les synthèses et PV des conseils sont
disponibles sur www.harfleur.fr

Prochain conseil communautaire

Jeudi 18 février à 17h

Carré des Docks - Le Havre

Les séances sont publiques

Renseignements,
inscriptions et billetterie :
Accueil La Forge 02 35 13 30 09

Retrouvez tous les détails et
les compléments d'informations sur :

www.harfleur.fr